PRÉSENTS:

La doyenne Marie-Eve Sylvestre; la vice-doyenne aux études Sophie Thériault; la vice-doyenne à la recherche Jennifer Quaid; les professeurs André Bélanger, Sarah Berger-Richardson, Thomas Burelli et Julie Paquin; le doyen adjoint et secrétaire Pierre Thibault; les étudiants Sonia Agougou (présidente AEEDCO), Mimi Diarra (représentante des étudiants de troisième année), Florence Lemay (vice-présidente académique AEEDCO), Catherine McGoveran (Bibliothèque Brian-Dickson), Maître Véronique Chénard-Thériault, représentante de la Chambre des notaires.

EXCUSÉS:

La professeure Marie-France Fortin; la coordonnatrice de la maîtrise en droit notarial, Me Natacha Bouffard; les étudiants Alexandre Faubert-Charlebois (représentant des étudiants de première année), Eileen Na Liu (représentante des étudiants au Programme national), Renée Stelle Otoko (représentante des étudiants aux études supérieures) et Chanelle Yaacoub (représentante des étudiants de deuxième année); Me Jean Lazure (bâtonnier du Barreau de l'Outaouais) et Me Denis Turcotte (représentant du Barreau).

1. Adoption de l'ordre du jour :

André Bélanger propose, appuyée par Sarah Berger Richardson, que l'ordre du jour soit adopté. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 10 novembre 2021 (Conseil 2021-2022 02) :

Véronique Chénard-Thériault propose, appuyée par Mona Paré, que le procèsverbal de la réunion du 10 novembre 2021 soit adopté. Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Affaires découlant du procès-verbal :

Tout d'abord, en suivi du procès-verbal, la doyenne mentionne que le programme de certificat en droit autochtone adopté par le Conseil de la

Section à sa dernière rencontre a été approuvé par le Sénat de l'Université le 17 janvier dernier. Nous avons procédé au lancement du programme sur notre site Web et dans les médias (Radio-Canada, Le Droit et des stations de radio nous ont fait une belle couverture). Les premiers étudiants débuteront en août 2022. Le programme a en outre obtenu l'appui de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL). Les démarches de financement se poursuivent, tant pour la création de matériel pédagogique pour le programme que des bourses pour les étudiants autochtones. Félicitations à la professeure Eva Ottawa et à la vice-doyenne Sophie Thériault pour ce magnifique projet!

4. Informations de la doyenne :

L'année est bien entamée! La session d'hiver a commencé la première semaine de janvier avec le DRC1500 volet F – la formation portait sur le droit anishnabe.

Nous sommes de retour sur le campus depuis le lundi 31 janvier; un nouveau chapitre dans le grand livre des hauts et des bas de la pandémie. Nous sommes heureux de vous retrouver! Plusieurs cours reprennent en bimodal ou en présentiel.

Le pavillon Fauteux est ouvert ainsi que la Bibliothèque!

Les mesures sanitaires sont toujours de mises y compris l'auto-évaluation quotidienne. Des masques médicaux seront distribués à l'entrée du pavillon Fauteux dans les prochains jours.

Nous réfléchissons présentement aux meilleurs moyens de créer un peu d'ambiance et d'être accueillants pour nos étudiants et étudiantes qui fréquentent Fauteux. Nous avons l'intention de faire une rencontre extérieure de célébration à la fin des cours au début avril, mais la doyenne est ouverte aux suggestions pour toutes façons d'appuyer la communauté cet hiver de façon sécuritaire.

Nous avons tenté de régulariser certains processus de sélection cette année entre autres pour la Cour suprême et la Cour internationale de justice. Pour les postes d'auxiliaires juridiques à la Cour suprême, nous avons mis en place un nouveau processus d'entrevues des candidates et candidats et recommandé cinq candidatures. La doyenne remercie le professeur Terry Skolnik et le doyen adjoint et secrétaire Pierre Thibault qui ont participé au processus de sélection et tous ceux et celles qui ont

rédigé des lettres de recommandation. C'est une excellente cuvée cette année.

Nouvelles ressources en santé mentale : le professeur Terry Skolnik et le Comité sur la santé mentale et le mieux-être ont créé une page Brightspace accessible à tous les étudiants.

Le site Web des diplômés vient d'être lancé. Il contient des portraits de diplômés et une nouvelle facture visuelle. La doyenne vous invite à consulter les pages et à suivre les infolettres.

Nouvelles des professeur.e.s

- Le professeur Terry Skolnik est nommé co-directeur du Centre de droit public
- La professeure Sarah Berger Richardson reçoit la bourse Gérald-A. Beaudoin pour l'année 2022-2023
- Le professeur Jabeur Fathally occupera le poste de directeur par interim du Centre des droits de la personne à compter du 1^{er} juillet en remplacement de John Packer qui sera en congé universitaire
- Kristen Boon est la nouvelle doyenne à la Section de common law
- Trois subventions de la Fondation du Barreau du Québec sont octroyées aux professeurs: Vincent Caron, Mariève Lacroix et Marie-France Fortin https://droitcivil.uottawa.ca/fr/nouvelles/fondation-du-barreau-accorde-subventions-trois-membres-du-corps-professoral

La Revue générale de droit a publié son premier numéro à l'automne avec la professeure Michelle Giroux comme directrice. La Revue a aussi lancé une nouvelle initiative en partenariat avec Jurivision avec des capsules vidéo de certains articles. La première capsule a été lancée avec notre collègue Ghislain Otis. C'est un magnifique projet – bravo à Michelle Giroux, Étienne Trépanier et à tous les collègues impliqués.

Le cycle des conférences est commencé :

- Le **11 janvier**, Gregory Bligh, maître de conférence en droit public à l'Université Paris-Est Créteil, a prononcé une conférence sur le sujet suivant : Penser la liberté sans les droits moraux : sur l'apport de la philosophie politique de H.L.A. Hart
- Le **25 janvier**, le LRIDE a présenté sa 2^e conférence. Un panel composé de la professeure Caroline Fitzpatrick (pyschopédagogie, USherbrooke), la sénatrice Julie Miville-Deschêne et de la doctorante en droit Marie-Pier Jolicoeur

(ULaval) discuteront du thème suivant : « Incursions dans l'univers des droits des enfants à l'ère numérique : de la promotion de leur santé et de leur développement face aux usages des outils technologiques à la limitation de l'accès en ligne à du matériel sexuellement explicite ».

D'autres annonces sous peu par la vice-doyenne à la recherche que la doyenne remercie pour l'organisation.

Nouvelles du personnel administratif

- Deux arrivées au sein personnel administratif à la Section : Marwa Cherkaoui, nouvelle agente administrative. Jean René Disla est nommé au poste d'analyste financier et est entré en fonction le 5 janvier. Les deux ont des formations en administration des affaires et Jean-René est comptable agréé.
- Serge Brousseau a annoncé sa retraite et nous quittera plus tard ce printemps. En processus de recrutement déjà.

Autres nouvelles

La vice-doyenne aux études supérieures mentionne que les admissions pour 2022-2023 se déroulent très bien. Des séminaires sont organisés et des discussions informelles se tiennent, notamment que la question des médias sociaux.

La vice-doyenne aux études souligne le retour sur le campus et estime que tout semble bien se dérouler avec l'enseignement bimodal.

La vice-doyenne à la recherche rappelle la conférence du 8 février en compagnie des professeurs Thomas Burelli et Alexandre Lillo avec la participation de Lauren Touchant : « Bon Cop, bad Cop : quel bilan tirer de la COP26 de Glasgow? ». Une autre conférence devrait avoir lieu le mardi 22 février avec le professeur Amar Khoday sur l'arrêt Smithers.

5. Mot de la présidente de l'AEEDCO

La présidente de l'AEEDCO fait état des dernières nouvelles :

- L'AEEDCO aura son assemblée générale annuelle le 7 février 2022.
- Plusieurs changements seront proposés, incluant :

- L'AEEDCO deviendra l'AED;
- Elle sera désormais l'Association des Étudiantes et Étudiants en droit civil d'Ottawa;
- Le vice-président aux programmes intégrés et à l'équité devient le vice-président à la diversité et à l'équité;
- Une nouvelle bourse sera établie, offerte à un.e étudiant.e de première année, de deuxième année, et de troisième/quatrième année qui aura fait preuve de leadership et de charisme auprès de ses pairs durant l'année académique. Les membres de l'AEEDCO ne pourront pas être récipiendaires de cette bourse.
- L'association encourage les professeurs à offrir des cours de façon bimodale aux étudiants. En effet, l'AEEDCO considère qu'un environnement optimal d'enseignement se fait lorsque les professeurs et les étudiants travaillent ensemble. Les étudiants tendent la main au corps professoral afin de travailler avec eux afin d'avoir une belle session d'hiver.
- L'AEEDCO aide aussi les étudiant.e.s dans leur préparation à la Course aux stages en collaboration avec le CDP.
- Le Concours oratoire Woods est de retour et aura lieu le 1^{er} mars à la Faculté.
- Le Gala Grand Maillet fera son grand retour en personne et aura lieu en mai, après les examens finaux. Tous les membres de l'administration et du corps professoral sont invités!
- L'élection du prochain conseil exécutif de l'AEEDCO se fera en mars.

6. Règlement sur les structures

La doyenne rappelle la démarche et l'état de la situation : notre Règlement date de 2006. À la demande d'Annick Bergeron, secrétaire générale de l'Université, le Comité exécutif a travaillé pendant plus d'un an sur ce Règlement qui a été présenté au Conseil en mars 2021, puis discuté en profondeur lors de la retraite du corps professoral de mai 2021. Ensuite, nous avons eu plusieurs séances régulières et spéciales de l'ACP pour en discuter et l'ACP l'a adopté à la majorité le 26 janvier dernier.

Pour les membres du Conseil moins familiers avec les débats, voici les principaux changements :

1. Composition du Conseil de Section : nous avons augmenté la représentation des professeurs réguliers au Conseil, ce qui assure un meilleur équilibre des groupes

représentés : sept professeurs + trois vice-doyennes et la doyenne. Deux professeurs à temps partiel s'ajoutent à la composition du Conseil. Nous avons aussi ajouté un membre élu du personnel administratif. Les étudiants forment le tiers des membres votants du Conseil.

- 2. Comité des professeurs du Conseil : nous avons confié de nouveaux pouvoirs au CPC qui agit dans les faits comme Comité exécutif depuis des années; le CPC exercera les fonctions extraordinaires du Conseil en cas d'urgence. Les fonctions de gestion interne exercées par le Comité de direction de la Faculté ne sont pas intégrées dans le Règlement. Par ailleurs, étant donné certains changements faits aux pouvoirs de l'ACP et les dispositions de la convention collective de l'APUO, nous avons retiré le pouvoir du CPC de voter sur les embauches du corps professoral.
- 3. Nous avons distingué dans le Règlement les fonctions qui relèvent du doyen adjoint et du secrétaire de la Faculté, même s'il est possible de cumuler les deux fonctions, ce que fait Pierre Thibault présentement. Les tâches qui relèvent principalement du secrétaire ont été précisées.
- 4. Comités du Conseil : une précision sur le CPEF qui devient par défaut le comité de recrutement professoral au sens de la convention collective; ajout d'un comité sur la recherche; nouvelle définition du comité sur les règlements et politiques internes qui pourra être consulté à l'avenir lors de modifications suggérées au Règlement sur les structures.
- 5. ACP : nous avons modifié les pouvoirs de l'ACP afin qu'elle soit systématiquement consultée sur les questions qui sont présentées au Conseil, notamment les articles 1.1.1. et 1.1.2. Nous avons augmenté le quorum à 15 pour refléter l'augmentation des professeurs réguliers de la Faculté.
- 6. Définition de tâches de la doyenne, des vice-doyennes et du ou de la secrétaire : nous avons proposé de retirer les définitions de tâches du Règlement sur les structures, mais de les conserver dans une politique interne qui pourrait servir de guide, tout en étant facilement modifiable à l'avenir (nous adopterons cette politique dans une réunion subséquente).

Une brève discussion s'engage et Catherine McGoveran suggère d'ajouter un ou une bibliothécaire de la Bibliothèque Brian-Dickson à la composition du Comité sur la bibliothèque. La vice-doyenne aux études en fait la proposition, appuyée par la vice-doyenne à la recherche. Voici le changement identifié en rouge cidessous :

- 2.8.1 Composition du Comité de la bibliothèque
 - Le vice-doyen ou la vice-doyenne aux études à titre de président.e du Comité;
 - b. Deux membres réguliers du corps professoral, dont la nomination est approuvée par le Conseil;
 - c. Le ou la gestionnaire de la Bibliothèque Brian-Dickson;
 - d. Un ou une bibliothécaire de la Bibliothèque Brian-Dickson;
 - e. Un.e étudiant.e choisi.e par l'AEEDCO, dont la nomination est approuvée par le Conseil.

Thomas Burelli propose, appuyé par Sarah Berger Richardson, l'adoption du Règlement sur les structures de la Faculté. Cette proposition est adoptée à l'unanimité. Le nouveau Règlement sur les structures sera acheminé à la secrétaire générale de l'Université qui le soumettra au Comité exécutif du Sénat pour adoption.

7. Affaires diverses:

Aucune autre affaire n'ayant à être discutée, la séance est levée à 12 h 10.

La prochaine réunion du Conseil aura lieu le mercredi 23 mars 2022 à 11 h 30.

Le doyen adjoint et secrétaire,

Pierre Thibault